

Le mouvement syndical suisse en 1909

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **2 (1910)**

Heft 11

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page
1. Le mouvement syndical suisse en 1909	181
2. Mouvement de salaire, grèves et lock-outs en Suisse:	
a) L'issue des conflits dans l'industrie horlogère	183
b) La situation et les luttes des ouvriers verriers en Suisse	187

	Page
3. Les organisations syndicales et le parti socialiste en Suisse	189
4. Mouvement syndical international: La grève des cheminots en France	192
5. L'émigration italienne	194
6. La fin des Grèves	195

Le mouvement syndical suisse en 1909.

IV

Mouvements de salaire, grèves et lock-outs.

Dans notre exposé sur la situation économique générale — publié dans le 1^{er} chapitre, n° 8 de la Revue — nous avons déjà laissé entrevoir qu'en somme les circonstances paraissaient peu favorables aux mouvements de salaire.

Le *chômage prolongé* total ou partiel de plusieurs milliers de travailleurs de l'industrie horlogère, de l'industrie textile, de l'industrie des machines et métaux, chômage qui s'étendit successivement aux différentes branches du bâtiment, de l'industrie du bois, ainsi qu'aux branches de l'alimentation et de l'habillement, ce chômage, plus ou moins général, devait former une démonstration puissante en faveur de la **réduction de la journée de travail**.

Le *renchérissement continu* des vivres et des logements, frappant toutes les catégories des travailleurs, pouvait former avec d'autres arguments une des principales raisons justifiant pleinement les demandes d'**augmentation des salaires**. Du reste, la réduction de la journée de travail et l'augmentation des salaires ne forment pas les seules revendications pour lesquelles les travailleurs doivent se disputer, souvent lutter contre le patronat.

La répartition du travail, le travail aux pièces et les heures supplémentaires, le traitement du personnel ouvrier par les contremaîtres ou surveillants, les questions de sécurité et d'hygiène dans les ateliers, la question d'apprentissage et « least not least » la participation des ouvriers à l'organisation syndicale, tout cela forme une vaste matière donnant facilement, si ce n'est à des luttes ouvertes — entre patrons et ouvriers.

Ni la crise, ni le renchérissement de la vie, pas plus que tous les autres objets de dispute,

que nous venons de citer, offrent à la classe ouvrière la possibilité de défendre ses intérêts avec succès. Par le seul fait que la crise et le renchérissement peuvent démontrer l'urgence de procéder à une réforme fondamentale de l'ordre social actuel, de procéder surtout à une amélioration efficace des conditions de travail et d'existence de la classe ouvrière, cette dernière n'a pas acquis les forces nécessaires pour faire valoir ses désirs et ses droits.

Au contraire, les expériences faites jusqu'à présent ont prouvé que dans les époques les plus critiques, que la société traverse actuellement, la classe ouvrière a le moins de chance de succès, parce que le succès de l'organisation ouvrière est surtout une question de force et non seulement une question de conscience.

Dans tous les cas on peut constater que les organisations ouvrières entrées en lutte en période de crise économique, si elles n'ont pas subi un échec, ont eu mille peines pour obtenir des succès bien modestes.

C'est pour ces raisons que nous voyons les hommes de confiance des organisations syndicales procéder avec une extrême prudence en période de crise, afin d'éviter autant que possible des conflits désastreux.

Dans la partie de notre dernier article traitant des *dépenses pour les grèves*, on a déjà pu trouver des traces visibles de cette tendance. La prudence systématique observée dans la tactique des mouvements trouve assez souvent son expression matérielle dans une meilleure situation financière des organisations en cause, telle que nous l'avons constaté — voir n° 8 de la Revue — pour la plupart des fédérations syndicales en Suisse.

Il est vrai que la tactique la meilleure réfléchie a le défaut de ne pas toujours réussir. La situation d'une catégorie d'ouvriers peut devenir insupportable, ou bien quelques divergences qui au début semblent insignifiantes peuvent aboutir

à des conflits prenant des dimensions inattendues. Finalement il se produit des cas où ce sont les patrons qui forcent directement les ouvriers à entrer en lutte. Nous ne connaissons pas une seule organisation syndicale ouvrière en Suisse qui ne se soit pas trouvée une fois ou l'autre dans une telle situation.

Il faut, par conséquent, nullement s'étonner, de ce que le nombre des mouvements et conflits

soit très respectable, malgré les conditions ou circonstances plutôt défavorables à leur réussite.

Le tableau I qui suit, doit renseigner nos lecteurs sur le nombre des mouvements et conflits, ainsi que sur leur extension sur les établissements, les localités, sur la participation des ouvriers aux mouvements et au sujet de la répartition des mouvements et conflits sur les différents corps de métier.

Aperçu général des indications données par les fédérations syndicales sur les mouvements, grèves et lock-outs en 1909.

Fédérations	Nombre des mouvements				Nombre des		Nombre des participants aux								Total des journées de travail perdues par le mouvement, indemnisées par la fédération	Somme totale des secours de grève versés par la fédération
	Total	De ce nombre étaient			Entreprises engagées	Localités	Mouvements				Grèves et lock-outs					
		Grèves	Lock-outs	Liquidés sans conflit			Ouvriers		Ouvrières		Ouvriers		Ouvrières			
							Total	Syndiqués	Total	Syndiquées	Total	Syndiqués	Total	Syndiquées		
Jours	Fr.															
Relieurs	2	—	—	2	43	2	330	250	12	3	—	—	—	—	—	—
Coiffeurs	4	—	—	4	350	4	350	70	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouv. des communes et de l'Etat	11	—	—	11	11	11	1,044	936	18	8	—	—	—	—	—	—
Ouv. auxil. des arts graphiques	3	—	—	3	3	3	?	?	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers sur bois	22	13	1	8	188	27	1,589	900	—	—	620	522	—	—	12,499	22,643.05
Chapeliers	3	—	—	3	3	3	150	67	?	13	—	—	2	2	6	12.—
Ouv. de l'ind. de l'alimentation	69	4	2	41	76	38	3,113	1,095	565	394	362	309	—	—	968	2,904.01
Ouvriers sur cuir	18	2	—	16	141	19	1,094	397	399	40	22	20	14	—	132	301.20
Lithographes	8	2	—	6	24	12	168	168	—	—	99	99	—	—	1,080	5,462.70
Peintres et plâtriers	11	4	—	7	2503	?	8,153	5,550	—	—	157	157	—	—	1,270	5,672.17
Maçons et manœuvres	7	5	—	2	273	7	8,471	1,367	—	—	4076	797	—	—	9,567	22,730.90
Métallurgistes	66	4	—	62	130	45	5,080	3,141	—	—	214	214	—	—	9,301	30,467.90
Tailleurs et couturières	19	6	—	13	?	17	225	?	10	?	?	?	—	—	133	395.50
Tailleurs de pierre	36	19	1	16	89	34	1,313	1,013	—	—	913	636	—	—	1,657	4,972.55
Ouvriers du textile	31	1	—	30	31	?	3,646	?	1	1	75	?	1	?	1,369	4,107.90
Ouvriers du transport	7	—	—	7	60	3	1,020	390	—	—	—	—	—	—	—	—
Typographes	1	—	—	1	534	—	250	250	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers de l'ind. horlogère	39	6	—	36	?	12	1,779	1,779	229	229	670	670	1	1	20,532	61,596.80
Charpentiers	17	2	—	15	193	?	1,741	976	—	—	180	180	—	—	2,155	4,831.40
1909 Total	374	68	4	283	4652	237	39,516	18,545	1233	687	7388	3,604	16	2	60,669	166,098.08
1908 »	450	88	11	304	—	—	28,743	22,750	1804	—	7028	—	719	—	153,000	375,986.48

¹ Le nombre des ouvrières est compris au total, mais n'a pas été spécifié.

Malgré que certaines fédérations ne nous aient fourni que des indications fort incomplètes sur les mouvements qu'elles ont soutenus dans le courant de l'année 1909, les chiffres contenus dans le tableau I peuvent servir de point d'appui sur lequel on peut se baser pour juger de la situation générale.

Si les chiffres concernant le nombre total des mouvements enregistrés et le nombre des ouvriers participant aux mouvements, ou bien au sujet des proportions entre ouvriers syndiqués et non syndiqués, paraissent peu exacts, parce que les différentes fédérations appliquent des méthodes différentes de contrôle, cette inexactitude se trouve un peu corrigée par d'autres chiffres.

Peu à peu, nos organisations syndicales ont fini par enregistrer régulièrement les grèves et lock-outs, ainsi que le nombre des participants

aux conflits économiques, et enfin on cherche à établir aussi exactement que possible le nombre des journées et les sommes des salaires perdus à la suite des grèves ou des lock-outs. Enfin toutes nos fédérations sont obligées de tenir une comptabilité très exacte sur les secours versés aux membres atteints par un lock-out ou participant à une grève. Ce sont ces chiffres qui peuvent nous servir de point d'appui quand il s'agit de nous rendre compte de la situation.

En premier lieu, nous ne nous occuperons ici que des résultats généraux indiqués au bas du tableau I.

Le nombre total des mouvements et grèves en 1909 — il s'agit seulement des mouvements dont les comités centraux ont eu à s'occuper — est resté de 17 à 22 % inférieur à celui de l'année 1908. Le nombre total des lock-outs en 1909

est même de 67 % inférieur à celui de l'année précédente; par contre, le nombre des mouvements liquidés sans conflit en 1909 est seulement de 6,9 % inférieur à celui de l'année 1908.

Ce mouvement de recul pour les conflits confirme simplement ce que nous avons déclaré à propos des peines que l'on s'était données un peu partout à liquider les mouvements à l'amiable, autant que possible par transaction. En même temps nous croyons pouvoir admettre que les ouvriers n'ont pas souvent pris l'offensive.

La forte proportion dans laquelle a diminué le nombre des mouvements et surtout celui des conflits, nous laisse déjà supposer que les ouvriers ont dû souvent se contenter d'un résultat très médiocre pour éviter les conflits. Les tableaux II et III qui suivront dans le dernier article fourniront des indications plus précises à ce sujet.

Quant au nombre des ouvriers ayant participé aux mouvements, il a passablement augmenté en 1909, par contre la proportion des syndiqués aurait diminué vis-à-vis de celle de l'année 1908. A ce sujet nous devons faire observer que les chiffres obtenus pour l'année 1908 sont peu exacts et, en outre, il s'est présenté plusieurs cas dans le courant de l'année 1909 où les mêmes ouvriers ont participé à plusieurs mouvements. Nous tirons de ce fait la conclusion qu'en réalité la différence ne doit pas être aussi forte qu'elle paraît à première vue. Nous avons déjà établi que le nombre des ouvriers ayant participé à un mouvement au moins en 1909 ne dépasse guère 37,000, pendant que pour l'année 1908 il doit être de 33,000 au minimum.

Néanmoins il resterait une différence de 4000 participants, ce qui représente le 12 % du nombre des participants aux mouvements de salaire en 1908.

En comparant ces phénomènes: *augmentation de 12 % du nombre des participants aux mouvements et diminution de 16,8 % du nombre des mouvements*, on arrive à la conclusion qu'une *concentration assez importante s'opère dans nos conflits économiques* en Suisse, comme dans d'autres pays.

Ce phénomène correspond également aux conditions de lutte défavorables, qui poussent les travailleurs à abandonner les luttes partielles pour entrer en action en masse s'ils ne préfèrent renoncer au conflit. A ce sujet l'attitude du patronat est généralement déterminante pour la tactique à observer par les ouvriers. Car, dans les moments de crise, les patrons seuls peuvent avoir intérêt à une extension plus grande des luttes économiques que ne le désirent les organisations ouvrières.

La différence du nombre des participants aux conflits (grèves et lock-outs) est minime. Nous

avons trouvé qu'en 1909 on compta 300 personnes de moins qu'en 1908 sur le nombre total des participants aux grèves ou aux lock-outs.

Où la différence paraît considérable, c'est quand on compare le nombre des journées perdues et la somme des secours versés pour grèves ou lock-outs dans les années 1908 et 1909. Pour le premier chiffre il est constaté une réduction de 59 % et pour le second chiffre une diminution de 56 %. En rappelant ici encore que pour la même période le nombre des ouvriers ayant pris part aux mouvements a augmenté considérablement, cette différence des frais de guerre, pour nous exprimer tout court, frappe davantage.

Nous avons tiré de ces faits la conclusion que les mouvements n'ont pas seulement subi l'effet d'une concentration, mais qu'ils ont moins duré et, ce qui correspond assez à cela, qu'ils ont coûté moins de sacrifices, tant aux organisations qu'aux ouvriers syndiqués en particulier.

A ceux qui veulent se rendre compte dans quelle mesure les fédérations ont pu profiter de ces changements, le tableau I leur fournit tous les renseignements nécessaires. Il reste encore à connaître les résultats des mouvements. Ces résultats seront publiés dans le prochain numéro de la *Revue syndicale*.



Mouvements de salaire, grèves et lock-outs en Suisse.

L'issue des conflits dans l'industrie horlogère

Les 6 et 7 novembre écoulés, c'est-à-dire presque en même temps les deux conflits dans l'industrie horlogère, la grève des monteurs de boîtes, la grève et le lock-out des ouvriers horlogers ont pris fin.

Nous avons déjà donné connaissance à nos lecteurs des causes de ces mouvements, de leur marche jusqu'au moment où le lock-out des horlogers devait entrer en vigueur. Il s'agit donc aujourd'hui d'en examiner les résultats.

Voici tout d'abord une appréciation sur le mouvement des monteurs de boîtes:

La grève des monteurs de boîtes métal et acier.

Commencée le 24 août, elle s'est terminée le 7 novembre. Son but était le contrat collectif. Au cas où il ne serait pas possible d'arriver au contrat collectif avec les patrons organisés, imposer ce même contrat individuellement, ce qui inévitablement conduirait ces derniers à s'organiser comme ce fut le cas pour la boîte d'or, comme ce fut également le cas pour la boîte d'argent. Telle était la tendance de ce mouvement.